



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 08 DÉCEMBRE 2023 À 19 h 00**

L'an deux mille vingt-trois, le huit du mois de décembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Andernos-les-Bains se sont réunis dans à la Salle du conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Yves ROSAZZA, Maire.

Les membres du conseil municipal ont été convoqués en date du 30 novembre 2023.

Étaient présents :

Jean-Yves ROSAZZA, Maire,
Thierry ROSSIGNOL, Pascal CHAUVET, Aude GALLANT, Roger TREUTENAËRE –
Martine DUFOURG, Nicolas GALAUP, Sylvie ETCHEBER, Éric COIGNAT, Adjoints au Maire,
Jean-François GARRIC, Audrey BRIZARD-TOYES, Isabelle PETIT, Conseillers Délégués,
Sylvie MINVIELLE, Maryse BIGOT, Jean-Marie DUCAMIN, Isabelle GSELL, Valérie CHAUVET, Jean-Luc EMANUELE, Mathieu DULAC, Sandrine LORILLOUX, Alain ROSSIGNOL, Conseillers Municipaux formant les membres en exercice.

Étaient absents excusés ou représentés :

Catherine BRISSET a donné procuration à Aude GALLANT
Nicolas BONNAT a donné procuration à Valérie CHAUVET
Karen BRUDY a donné procuration à Isabelle PETIT
Bernard LAHAYE a donné procuration à Nicolas GALAUP
Jean-Philippe BOUDARD a donné procuration à Roger TREUTENAËRE
Jean-Marie GIRAULT a donné procuration à Pascal CHAUVET
Inès CASSISA a donné procuration à Thierry ROSSIGNOL
Catherine ROUX a donné procuration à Éric COIGNAT
Pierre-Emmanuel RAUX a donné procuration à Sylvie MINVIELLE
Anne-Catherine BAC a donné procuration à Audrey BRIZARD-TOYES
Jean-François GUINANT a donné procuration à Maryse BIGOT
Élodie DELAPORTE a donné procuration à Jean-Yves ROSAZZA

Secrétaire de séance :

Aude GALLANT

Objet :

2023-123

TARIFS COMMUNAUX : EXERCICE 2024

Roger TREUTENAËRE, Adjoint au Maire, expose :

« Mes chers collègues,

Comme chaque année, il y a lieu de procéder à la mise à jour des tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2024.

Eu égard à la forte augmentation du coût de la vie constatée à nouveau cette année, il vous est proposé de procéder à une revalorisation au minimum équivalente à ce niveau d'inflation, à l'exception toutefois des tarifs de la médiathèque et de la piscine.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir approuver le tableau annexé à la présente. »

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants présents ou représentés :

APPROUVE les dispositions ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie,

Les jour, mois et an que dessus,

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme,
En mairie, le 8 décembre 2023
Le Maire

Jean-Yves ROSAZZA



Hôtel de Ville

Accusé de réception en préfecture
033-213300056-20231208-2023-123-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Tarifs communaux

	Tarifs 2024
BUDGET ANNEXE MARCHES - REDEVANCES - DROITS DE PLACE	
Marché Plein Air - Place de l'Etoile	
Forfait saison (juillet et août : m ² /jour)	2,50 C
Forfait journée électricité (équipement de réfrigération/chauffage/éclairage)	2,60 C
Forfait journée électricité (autres équipements)	7,00 C
Marché Plein Air - Place du 14 Juillet	
Abonné - m ² /trimestre	20,00 C
Abonné - Forfait trimestre électricité (équipement de réfrigération/chauffage/éclairage)	95,00 C
Abonné - Forfait trimestre électricité (autres équipements)	35,00 C
Passager hors saison (d'octobre à juin) - m ² /jour	1,90 C
Passager saison (de juillet à septembre) - m ² /jour	3,00 C
Passager - Forfait journée électricité (équipement de réfrigération/chauffage/éclairage)	7,50 C
Passager - Forfait journée électricité (autres équipements)	2,80 C
Marché du Dimanche - Place du 14 Juillet (Forfait emplacement de 9 m² pour 1 séance)	
Hors vacances scolaires	12,00 C
Vacances scolaires (toutes zones)	12,00 C
Juin et Septembre	16,00 C
Juillet et Août	25,00 C
Marché Couvert - Application de la T.V.A. (20%)	
En cas de changement d'occupant en cours d'année, application du tarif au prorata temporis sur une base mensuelle (Tout mois entamé est dû)	
Redevance d'occupation des emplacements (€ H.T. /m ² /an)	160,00 C
Redevance - Frais de fonctionnement communs dont nettoyage, eau, maintenance, etc. (€ H.T. /m ² /trimestre)	10,00 C
Redevance de mise à disposition d'installations d'accès à l'électricité	Répercussion du coût collectif au prorata de la consommation individuelle de chaque occupant
Redevance pour collecte et traitement des déchets (€ H.T. /mois)	
Tarif A	450,00 C
Tarif B	250,00 C
Tarif C	95,00 C
Tarif D	35,00 C
Mise à disposition d'une clé d'accès au marché (1ère clé gratuite) ou remplacement de clé perdue	100,00 C

TERRASSES (y compris 2 dispositifs type chevalet, porte-menu, kakémono) - Forfait m²/an	
Front de mer (notamment Place Louis David, Promenade de la Piscine)	
Avec demande d'autorisation préalable	105,00 C
Sans demande d'autorisation préalable	157,50 C
Extension soirée	26,00 C
Place du 14 Juillet - Avenue de Bordeaux, entre piste cyclable et le 10 Avenue de Bordeaux inclus	
Avec demande d'autorisation préalable	90,00 C
Sans demande d'autorisation préalable	135,00 C
Extension soirée	22,00 C
Général de Gaulle - Pasteur - Xavier Lalande - Boulevard de la Plage et Louis Lamothe	
Avec demande d'autorisation préalable	74,00 C
Sans demande d'autorisation préalable	111,00 C
Extension soirée	18,00 C
Avenue de Bordeaux, entre Boulevard de la République et la piste cyclable	
Avec demande d'autorisation préalable	60,00 C
Sans demande d'autorisation préalable	90,00 C
Extension soirée	15,00 C
Autres voies	
Avec demande d'autorisation préalable	40,00 C
Sans demande d'autorisation préalable	60,00 C
Extension soirée	10,00 C
DISPOSITIFS COMMERCIAUX (Chevalet - Porte menu - Kakémono, etc.) - Forfait annuel par dispositif	
Occupation ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable	95,00 C
Occupation n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable	142,50 C
Vide Grenier - forfait / événement	
Brocanteurs professionnels (5 m ²) - Forfait emplacement par événement	205,00 C
	50,00 C
Occupation du domaine public - Evènement associatif / Compétition sportive	
Commerce ambulant alimentaire - Forfait par jour et par emplacement	100,00 C
Commerce ambulant non alimentaire - Forfait par jour et par emplacement	70,00 C
Commerce ambulant alimentaire lors de compétition dans le cadre d'une saison sportive	50,00 C
Forfait par jour et par emplacement	
Occupation du Domaine public à l'occasion d'un chantier privé ou d'un déménagement (Montant minimum : 15 C)	
Toute occupation ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable (m ² /jour)	1,40 C
Toute occupation n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable (m ² /jour)	2,80 C
Emplacement réservé au stationnement des véhicules de convoyeurs de fonds	3 000,00 C
Forfait annuel (C/emplacement)	
Chasse aux pantres - Forfait pour une paire de filets	10,00 C
Tournage / Prises de vue avec occupation du domaine public	
Forfait journée (avril à octobre)	1 800,00 C
Forfait journée (novembre à mars)	1 200,00 C
Marché de nuit (Place de l'Etoile)	
Forfait emplacement 5 m ² pour 1 marché - activités non alimentaires	45,00 C
Forfait emplacement 5 m ² pour 1 marché - activités alimentaires	80,00 C
Forfait emplacement 10 m ² pour 1 marché - activités non alimentaires	90,00 C
Forfait emplacement 10 m ² pour 1 marché - activités alimentaires	160,00 C
Logements communaux (Ville de Lanton - Logement pour les Gendarmes en juillet-août)	4 500,00 C
Locaux communaux occupés par des tiers : Remplacement de clé (forfait/clé)	100,00 C
Télescopes (Jetée) - Forfait annuel pour 2 télescopes	500,00 C
SALON DU PRINTEMPS - Forfait par emplacement	
de 1 à 20 m ²	55,00 C
de 21 à 30 m ²	80,00 C
de 31 à 100 m ²	110,00 C
de 101 à 200 m ²	145,00 C
plus de 200 m ²	170,00 C
FETE LOCALE (Sainte Quitterie) - Forfait par emplacement	
de 1 à 20 m ²	52,00 C
de 21 à 30 m ²	88,00 C
de 31 à 100 m ²	122,00 C
plus de 100 m ²	157,00 C
CIMETIERES	
Concessions de pleine terre de 15 ans - 2 places maximum (€/m ²)	190,00 C
Concessions de 30 ans (caveau) - 2 places maximum (€/m ²)	320,00 C
Concessions de 30 ans (caveau) - 4 ou 6 places (€/m ²)	530,00 C
Columbarium	
15 ans (2 urnes par case)	36,00 C
Caveau provisoire	
De 1 à 6 mois (€/mois)	36,00 C
Au-delà du 7ème mois (€/mois)	41,00 C
Cavurne	
15 ans - 4 urnes maximum	820,00 C
Jardin du Souvenir	

Accusé de réception en préfecture
 033-21339936
 Date de réception en préfecture : 12/12/2023

Tarifs communaux

	Tarifs 2024
Dispersion des cendres et apposition sur le monument dédié d'une plaque nominative fournie par la commune	75,00 €
Vacation funéraire	25,00 €
FOURRIERES ANIMALES	
Frais de capture	100,00 €
Frais de séjour (par jour)	15,00 €
AERO-CLUB - Forfait annuel taxe d'atterrissage	1 050,00 €
EXTRAITS MATRICES CADASTRALES	
Matrice cadastrales sur feuillet	3,30 €
Format A4	3,30 €
Format A3	6,60 €
ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	
Photocopies	
Format A4 (Par face N/B)	0,30 €
Format A3 (Par face N/B)	0,50 €
Format A4 (Par face Couleur)	1,20 €
Format A3 (Par face Couleur)	1,70 €
CDROM - Clé USB	16,00 €
CAMPING-CARS	
Forfait occupation (par jour)	18,00 €
Forfait occupation sans titre (par jour)	36,00 €
Forfait services	5,00 €
PISCINE	
Adultes (hors commune / commune)	4,90 € - 3,50 €
Jeunes de 16 à 25 ans (hors commune / commune)	4,00 € - 2,75 €
Enfants de 3 à 16 ans (hors commune / commune)	3,00 € - 2,25 €
Enfants de - de 3 ans (hors commune / commune)	gratuit
Collectivité / Association :	
Enfants de - 16 ans (hors commune / commune)	2,35 € - 1,75 €
Jeunes/Adultes de + 16 ans (hors commune / commune)	3,50 € - 2,50 €
Les petits caïds de 3 à 6 ans (hors commune) - 5 séances	45,00 €
Les petits caïds de 3 à 6 ans (andernosiens) - 5 séances	63,00 €
Les petits caïds de 3 à 6 ans (hors commune) - 12 séances	126,00 €
Les petits caïds de 3 à 6 ans (andernosiens) - 12 séances	90,00 €
Scolaires Primaires (hors commune)	6,15 €
Scolaires Primaires et Maternelles (commune avec éducateur)	gratuit
Abonnement nominatif de 10 entrées	
* Adultes de + 25 ans (hors commune / commune)	41,00 € - 27,00 €
* Jeunes de 16 à 25 ans (hors commune / commune)	35,00 € - 22,50 €
* Enfants de - de 16 ans (hors commune / commune)	26,50 € - 15,50 €
Leçons (unité)	
* hors commune - * commune	10,50 € - 8,00 €
Leçons (forfaits 10 leçons - entrée comprise)	
Adultes	
* hors commune - * commune	127,00 € - 94,50 €
Enfants	
* hors commune - * commune	113,50 € - 83,00 €
Groupe Scolaire commune	gratuit
Groupe Scolaire hors commune (Par Groupe)	93,00 €
Réservation de stage (acompte non remboursable)	69,00 €
Bonnet (€/unité)	6,50 €
TEMPS LIBRE MULTISPORTS	
Sport en famille (forfait/séance)	2,00 €
TRANSPORT MARITIME DE PASSAGERS	
Occupation kiosque accueil vente - Place Louis David - Forfait annuel	1 300,00 €
Jetée - Droit d'accostage pontons flottants - Navires de transport de passagers - Forfait annuel	1 300,00 €
MEDIATHEQUE	
Adultes Andernosiens - abonnement annuel	16,00 €
Adultes Extérieurs - abonnement annuel	32,00 €
Adultes Extérieurs - abonnement 2 semaines	6,50 €
Jeunes Andernosiens (- 18 ans) - abonnement annuel	gratuit
Jeunes Extérieurs (- 18 ans) - abonnement annuel	gratuit
Vente de livres et documents retirés de la collection (€/unité)	1,50 €
Photocopies A4 (€/unité)	0,30 €
Service Multimédia - Impression de documents (€/unité)	0,30 €
SALLE DU BROUSTIC	
Association communale - Forfait journée	
Salle de réception - occupation sans activité commerciale (1ère occupation gratuite)	220,00 €
Salle de réception - occupation avec activité commerciale (hors créateurs produits manufacturés)	400,00 €
Salle de réception - occupation avec activité commerciale (créateurs produits manufacturés)	150,00 €
Cuisine	160,00 €
Association extérieure - Forfait journée	
Salle de réception - occupation sans activité commerciale	320,00 €
Salle de réception - occupation avec activité commerciale (hors créateurs produits manufacturés)	500,00 €
Salle de réception - occupation avec activité commerciale (créateurs produits manufacturés)	200,00 €
Cuisine	220,00 €
Séminaires, Congrès, Entreprises - Forfait journée (hors samedi-dimanche)	
Salle de réception	610,00 €
Cuisine	220,00 €
Forfait nettoyage	260,00 €
Location événement privé (forfait samedi-dimanche)	
Chèque de caution de 1000,00 € à remettre à la commune avant la date de la location	
Salle (commune)	1 300,00 €
Salle (hors commune)	1 750,00 €
Mise à disposition cuisine (commune)	475,00 €
Mise à disposition cuisine (hors commune)	600,00 €
Maison Delamarre	
Mise à disposition d'une salle de réunion (hors associations locales) - Forfait €/demi-journée	120,00 €
Badge de promotion et de soutien aux concerts de Jazz	5,00 €
JOURNAL MUNICIPAL	
Encarts publicitaires	
Pleine page	1 400,00 €
1/2 page	740,00 €
1/4 page	560,00 €
1/8 page	380,00 €
1/2 page deuxième de couverture	900,00 €
Pleine page deuxième de couverture	1 550,00 €
Page entière dernière de couverture	1 900,00 €
1/2 page dernière de couverture	1 130,00 €
Frais techniques de création des encarts publicitaires	
Création/Réalisation	Accusé de réception en préfecture 033-21330956231208-2023-123-DE
Modification	Date de réception en préfecture : 12/12/2023